

Les transformations liées aux lois de 2002, 2007, 2016 et nos valeurs associatives que sont « l'épanouissement de l'individu, le vivre ensemble et la confiance » sont intégrées dans les pratiques professionnelles des maisons d'enfants de Brun pain et Carnot.

Cette année, les équipes pluri professionnelles accompagnées par leurs chefs de services ont souhaité présenter la mutation progressive de leur travail en affirmant leur volonté d'impliquer, d'associer et de favoriser la participation des enfants et des parents.

S'appuyant sur des dispositifs « alternatifs » et « innovants », des intervenants extérieurs, les professionnels parviennent à mettre en œuvre des actions et des pratiques d'implication et de participation originales des enfants et de leurs parents améliorant ainsi la « reconnaissance réciproque ».

Les professionnels des maisons d'enfants Brun pain et Carnot sont de plus en plus convaincus de la nécessité de dépasser la « culture du placement » encore très présente, malgré les lois de 2007 et 2016 au sein de la protection de l'enfance.

En effet, cette « culture du placement » souligne que le système de protection de l'enfance a longtemps été et est encore aujourd'hui largement ordonné à partir de l'idée que tous les enfants en danger, qu'ils soient carencés en raison du chômage, de l'alcoolisme, des problèmes de santé de leur parent ou réellement victimes de comportements parentaux

maltraitants, soient protégés de parents considérés comme défaillants ou pathogènes.

Cette façon de penser le système de la protection de l'enfance a longtemps eu pour effet de décrédibiliser, culpabiliser voire infantiliser les parents, les maintenant à l'écart des mesures éducatives qui pourtant les concernent principalement.

Aujourd'hui, tout est mis en œuvre pour procéder autrement et les pratiques évoluent favorablement pour penser et passer d'une « culture du placement »¹ à une « culture de la participation ».

En définitive, les professionnels mutent leur pratique en n'étant plus simplement des professionnels de l'éducation des enfants et des relations parents-enfants mais des experts de la parentalité dans et avec les familles au sein de leur environnement.

Les éducateurs des MECS Brun Pain et Carnot se tournent vers l'extérieur, en lien avec l'environnement, les communes et le monde social pour aider les familles à dépasser leurs difficultés (sociales, économiques, psychologiques, etc.) avec leur accord et participation.

Les professionnels entrevoient l'enjeu de leur intervention comme un équilibre entre respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et prise en compte des droits des familles.

¹Enfance en danger 05/06/2015 la gazette santésocial.fr

Dans ce contexte, le développement d'une action propre et spécifique à l'égard des parents devient un principe préalable à l'action éducative. Ainsi, accompagner une situation, dont le stade final serait le retour de l'enfant au domicile parental, passe nécessairement par une articulation constante et de qualité avec le milieu familial. Tenir compte de l'avis des parents, recueillir leur parole, analyser les points de tension et de blocage mais aussi repérer les ressources et les points d'appui potentiels fait désormais partie des « bonnes pratiques professionnelles ».

Aujourd'hui, dans les deux structures nous développons des espaces collectifs autres qui permettent l'expression directe des familles et des enfants au travers de groupes de parole, d'échange, d'ateliers collectifs ou dans le cadre d'évènements festifs. Nous ouvrons l'institution aux parents et nous les associons à des moments conviviaux, multipliant ainsi des espaces d'échange et de négociation. Nous nous sommes ouverts depuis quelques années à de telles initiatives et les retours exprimés par les enfants et les familles nous confortent dans ces orientations de travail.

Ces actions développées sur les deux maisons et présentées dans ce rapport d'activité traduisent la volonté d'instaurer un mode convivial de rencontre. Ce fonctionnement toujours plus qualitatif va dans le sens d'un rapprochement entre institution et famille, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Educateur, un corps de métier en mouvement.

Aujourd'hui, les familles, enfants et adolescents que nous accompagnons semblent de plus en plus impactés par les évolutions sociétales pouvant se traduire par la paupérisation de la population, la perte identitaire et la remise en question des codes sociaux. Les professionnels de MECS doivent prendre en considération ces évolutions pour adapter leur accompagnement et continuer de soutenir, de valoriser, les personnes accueillies.

Cette année encore, les professionnels du Brun Pain se sont montrés force de propositions et ont mis en place de nouveaux partenariats pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants et adolescents accompagnés. Martial Chenut et Laurent Valleix expliquent que « cette confrontation à l'impossible, au réel, ne nous condamne pas à la paralysie, bien au contraire, mais nous oblige à nous questionner sans cesse avec humilité, sur nos exercices professionnels au regard des personnes que nous accueillons. C'est dans cet aller-retour entre théorie explicitée et pratique engagée que se construisent en permanence des avancées qui libèrent des créativité. ».

Voici comment les professionnels du Brun Pain ont mené différentes actions où la créativité et l'expression sont au centre de leurs interventions.

En Maison d'Enfants, nombreux sont ceux qui présentent de graves carences affectives et/ou des comportements troublés. La notion de l'intimité est souvent méconnue ou parfois entravée.

La confiance aux adultes peut être entachée et pour certains le morcellement est tellement important qu'ils ne savent pas ce que c'est que d'exister en tant qu'individus. C'est alors aux éducateurs, psychologues, et maitresses de maisons de mutualiser leurs compétences pour mettre en place des actions qui permettront à l'enfant et à l'adolescent, d'intérioriser un mode relationnel sécurisé, de se sentir exister, d'apprendre à se connaître, de savoir se protéger, de gagner en confiance pour être et devenir. « Ce sont les expériences partagées qui permettent de se dégager d'une méfiance de l'autre pour retrouver progressivement un espace de confiance » (Christiane Gihl Bouclet).

Différents espaces ont été mis à disposition des enfants et des familles pour qu'ils puissent s'exprimer corporellement, artistiquement, verbalement, émotionnellement.

L'équipe éducative propose une fois par mois à l'enfant et son parent de se rencontrer autour d'activités sportives et de jeux coopératifs. La ville de Tourcoing nous a gracieusement mis une salle à disposition le jeudi soir pour que nous puissions bénéficier d'un lieu adapté pour mener cette action.

Encadrés par un éducateur, 3 familles par séance sont ainsi conviées à venir partager un moment chaleureux où les notions de bien-être, de convivialité, de partage sont les maîtres-mots. C'est un espace où l'enfant et le parent se découvrent et se détachent d'une histoire familiale complexe. Être hors des murs de la MECS est important pour le parent. La notion de placement

(même si elle est effective dans la réalité) est alors mise de côté. Cela devient juste un lieu où l'on fait ensemble et où l'on retrouve une place aux yeux de l'autre. Parents comme enfants prennent le temps de se poser, de ressentir, d'être.

L'éducateur veille à ce que chaque activité sportive soit adaptée aux capacités de chacun. Il valorise et encourage. Un sentiment de fierté peut alors se percevoir en chacun. L'inattendu s'installe.

Mme C., mère de deux enfants accueillis, est suivie pour des problèmes de santé importants. Sa mobilité physique est réduite, elle marche avec une canne. Informée que cette action se mène, Mme C. demande à participer à cet atelier. L'éducateur accède à cette demande et adapte la séance. Pour cela, il propose de s'arrêter plus régulièrement et les activités se font assises (jeux du renard). En revenant Mme C. dira : « Eh bien, je ne pensais plus y arriver, je suis bien dans mon corps, je le ressens. ». Les enfants, quant à eux, ont pu découvrir des capacités qu'ils n'imaginaient plus chez leur mère. Le champ des possibles s'ouvre, on regagne confiance en soi.

Mme B., mère d'une adolescente, a pu se souvenir de compétences acquises lorsqu'elle était plus jeune. Autour d'une séance de basket, Mme B. a échangé avec sa fille sur qui elle était lorsqu'elle était adolescente. Elle a pu faire des liens avec ce qu'elle projetait aujourd'hui pour sa fille. L'adolescente a perçu sa mère autrement, reconnu en elle un réel potentiel et mis au travail en cet instant quelques réponses sur la filiation.

Parents, enfants et professionnels partagent l'instant présent, le respect s'installe, la confiance s'établit entre le professionnel et les parents. Les regards sont modifiés. La discussion s'ouvre. L'accompagnement éducatif s'inscrit et pourra se poursuivre dans les murs de la maison d'enfants.

L'éducateur s'assure que les interactions entre enfants et parents, entre enfants, entre parents, soient sereines et chaleureuses. La bienveillance et l'empathie sont au centre de l'action. Les compétences psychosociales sont travaillées par cet intermédiaire. Entendons comme compétences psychosociales, la définition qu'en donne l'OMS comme étant « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. »

Chacun s'aperçoit de la capacité de l'autre à comprendre les consignes, à respecter le cadre, à prendre en considération les limites de l'autre. Chacun essaye alors de s'inscrire dans le soutien, dans l'écoute, dans l'entraide pour simplement reconnaître l'autre. C'est un lieu où l'on peut se sentir utile. D'après Nicole Sotteau Léomant et Christian Léomant, « ce sont les interventions évoluant entre l'aide et la contrainte qui permettent aux usagers de s'approprier les mesures et devoirs de la citoyenneté ». Le conseil de l'Europe stipule que l'éducation à la citoyenneté couvre « l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les

activités qui visent en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens d'exercer et de défendre leurs droits et leurs responsabilités démocratiques dans la société et de jouer un rôle actif dans la vie démocratique afin de promouvoir et de protéger la démocratie et la primauté du droit ».

Cette question d'éducation à la citoyenneté fait partie intégrante de notre projet d'établissement. De plus, une action transversale est également menée pour traiter de cette notion et permettre aux professionnels une réflexion continue sur ce sujet.

Nous voyons ici comment la citoyenneté, le vivre ensemble, l'estime de soi et l'habileté **sociale** ont pu être développés dans cet espace.

Fort de cette expérience, d'autres espaces ont continué de se développer et d'être mis à la disposition des enfants pour consolider leur estime et accroître leurs compétences psychosociales.

Cette année, la mise en place d'un partenariat avec Chemin d'Ecole a permis aux enfants d'être sur scène et de faire un spectacle. Pour financer leurs actions, l'association Chemin d'Ecole organise chaque année un événement nommé Solidarock. Chaque donateur, membre, partenaire de l'association est ainsi convié à participer à cette soirée concert où sont invités des musiciens professionnels.

Huit enfants de la structure du Brun Pain associés aux enfants du Flocon ont ainsi monté un spectacle de danse qu'ils ont présenté devant 200 invités.

C'est lors d'un moment festif entre les enfants et les membres de l'association Chemin d'Ecole que T. (11 ans), accueilli au Brun Pain, s'est mis à danser. Il a alors fédéré les enfants autour de cette chorégraphie, les adultes se sont pris au jeu dans ce moment de partage.

L'idée est alors venue qu'avec un peu de travail les enfants du Brun Pain et du Flocon pourraient présenter cette chorégraphie à Solidarock. Des répétitions ont ainsi eu lieu à l'intérieur de la MECS le week-end, le soir, à chaque moment où cela se prêtait. Il en a été de même sur la maison du Flocon puis nous avons regroupé les enfants lors de 3 répétitions

Très vite, ils se sont organisés, placés pour que chacun soit vu de tous. Certains enfants, qui au quotidien nous montrent de réelles difficultés psychomotrices, ont pu par ce biais réussir à coordonner leurs mouvements en regardant l'autre, en se repérant au rythme de la musique. Ceux qui, au contraire, dansaient avec facilité, ont pu se montrer aidants, incitant l'autre à poursuivre ses efforts. Seize enfants ont réussi à s'accorder autour d'une danse.

Tous se souciaient de bien faire. Ils ont réussi à se contenir, à se concentrer pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Créer de l'envie n'est pas un exercice aisé avec ces enfants. Impactés par des histoires familiales où le mode d'attachement est souvent insécure, l'enfant n'a pas été habitué à ce que l'on ait envie pour lui.

C'est avec des projets de ce type, c'est entouré de personnes qui reconnaissent leurs potentiels que peut se développer la pensée créatrice.

A l'initiative de la chorégraphie, il a été proposé à T. de faire, après le spectacle, un discours « au nom de tous les copains » pour mettre en valeur les actions de Chemin d'Ecole et remercier les donateurs. C'est en partie grâce à leurs financements que ces actions se mettent en place.

Pendant plusieurs heures, T. s'est entraîné pour que son discours soit audible et pour réussir à faire passer de l'émotion. Sachant que cet enfant a redoublé et que le français n'est pas sa matière favorite, il a pu par ce biais mettre de côté ses aprioris et dépasser ses difficultés pour être l'orateur de la soirée. Une autre des compétences psychosociales est ainsi travaillée : savoir communiquer.

Tous ont dû faire preuve de patience en coulisses. Ils ont dû apprendre à gérer le stress, l'agitation, à s'autoréguler, compétences qui au quotidien dans la maison d'enfants ne sont pas toujours mises à profits. En une soirée, ils ont expérimenté, ressenti un panel d'émotions. Il a fallu les rassurer, les aider à les identifier pour réussir à les gérer. Accueillis au lever de rideau par un public chaleureux, les capacités des enfants se sont démultipliées, la danse n'a jamais été aussi bien réalisée. Tous ont exprimé leur fierté. S. (9ans) dira : « Demain j'en parle à ma maitresse, elle ne me croira jamais ».

C'est en leur donnant la possibilité de garder en mémoire des moments où ils ont réussi que les enfants arriveront lorsqu'ils seront confrontés à de nouvelles difficultés à se souvenir de ce qu'ils ont acquis pour dépasser la crainte de ne pas y arriver et ne pas se laisser submerger par la peur de l'incompétence.

L'éducateur se doit dans des moments de doute, de rappeler à l'enfant que le dépassement de soi est possible et que c'est un acte qu'il a déjà réalisé. Il dédramatise la situation et fait appel aux expériences partagées, aux souvenirs émotionnels. Cela permet à l'enfant de prendre conscience de qui il est.

L'étape suivante est alors pour l'enfant de s'autoriser à penser pour lui, par lui-même, de développer un esprit critique pour réussir à se protéger. Pour mettre au travail cette compétence, l'équipe éducative du Brun Pain a développé, là encore, un autre partenariat avec le Service de Prévention Santé.

La question du prendre soin, de la connaissance de son corps, de la connaissance de l'interdit, sont des notions qui ne sont pas toujours acquises voire méconnues pour les enfants accueillis en MECS. L'accès aux soins, à la santé n'est pas la priorité de ce public en précarité. De plus, la dimension de l'intimité, de la vie affective est un sujet qui se traite de façon transversale au sein du Home des Flandres. Par le biais de Vie-vas, les professionnels sont sensibilisés, formés, en réflexion continue pour développer ou mettre en place de nouveaux outils pour affiner la prise en charge éducative.

C'est ainsi que nous nous sommes rapprochés de Mme G., membre du comité technique Vie-vas et infirmière au Service de Prévention Santé, pour proposer aux enfants un espace de paroles.

Mme G. est d'abord intervenue à deux reprises auprès de l'équipe éducative. Il fallait en effet repérer la définition que chacun se faisait de la santé pour

ensuite réfléchir à une définition commune. Par le biais de son intervention, la définition construite en équipe devient notre base de travail, une référence, une pensée commune pour poursuivre l'action auprès du public accueilli.

Il est convenu que Mme G. intervienne en binôme avec un éducateur.

La technique de travail que nous proposons aux enfants leur est jusqu'alors inconnue. Il s'agit de se retrouver en petit groupe pour s'exprimer, écouter l'autre, donner son point de vue, avoir une pensée critique. La collectivité ne permet pas toujours de prendre le temps de se poser.

Cela nécessite une organisation du service. Il faut pouvoir détacher l'éducateur de la gestion de groupe. Pour autant, cette méthode fonctionne.

Au démarrage de l'action, il faut sans cesse poser le cadre, recentrer l'attention des enfants, les professionnels constatent que le vocabulaire est pauvre, que la définition des mots tels qu'hygiène ou intimité est méconnue. Au fur et à mesure des séances, il faut créer des rituels pour rassurer. Systématiquement, au démarrage enfants comme professionnels expriment leur humeur (pour cela différents outils sont utilisés tels que le blason, la roue des émotions...).

Les enfants apprennent à penser par eux-mêmes et s'approprient ces temps de paroles. Les professionnels se servent de ce que ramène chaque enfant. Ces derniers viennent avec ce qu'ils sont, ce qu'ils ressentent, les intervenants aident à mettre en mots et incitent le groupe à cheminer sur ce qui se dit. Chacun parle de ce qu'il connaît.

L'éducateur aide l'enfant à faire des liens entre ce qui est dit par Mme G. et ce qui correspond à sa réalité.

Lorsque Mme G. explique l'importance du sommeil, L. (9 ans) se saisit de cet instant pour expliquer ses difficultés d'endormissement. En effet, c'est une enfant hyperactive qui ne s'endort pas avant 23 heures.

Les enfants cheminent, cherchent à comprendre et à trouver des solutions aux difficultés qui sont exprimées par chacun.

Lorsque Mme G. parle d'hygiène et de se sentir bien dans un environnement entretenu, L. (10 ans) fait le lien avec certaines des raisons de son placement. Jusqu'ici cet enfant ne comprenait pas ou ne s'autorisait pas à parler de l'hygiène au domicile familial.

De plus, les enfants enrichissent leur vocabulaire et découvrent parfois certaines notions. Petit à petit, ils progressent dans la réflexion, questionnent, vérifient. Mme G. vient donner du sens. Les préjugés sont mis en mots, on dédramatise, on explique. Les enfants pensent par eux-mêmes et accèdent à la pensée critique.

Les professionnels découvrent des compétences chez certains enfants, compétences qui peuvent être d'ordre intellectuel ou psychosociales et qui ne sont pas toujours mises à profit au sein de la collectivité. Les enfants apprennent à se reconnaître et à se différencier. D (10ans) est scolarisé dans une école spécialisée. C'est un enfant mutique qui ne fait que très peu de demande et que l'on doit sans cesse solliciter pour entendre le son de sa voix. Régulièrement, il suit, ou reproduit ce que son camarade met en place. Dans cet espace D n'a pas hésité à

personnaliser son blason et à parler de sa situation. L'éducateur est alors épaté, cela fait 2 ans que D est placé et c'est la première fois qu'il s'exprime à ce sujet.

Au fur et à mesure des séances nous constatons des impacts dans le quotidien. Ce qui se travaille en groupe est poursuivi dans le discours et dans les actions par l'éducateur. Cela se met en place dans l'agir. Les enfants apprennent, pensent, expriment, questionnent, re questionnent, vérifient et intériorisent. Ils ne sont plus démunis mais munis de suffisamment de bases pour avoir une idée sur chaque sujet abordé. « La fonction de prendre soin commencerait par l'écoute de soi-même, dans ses ressentis, ses limites, ses idéaux, se poursuivrait par un partage de ce qui fait la singularité de chaque point de vue, chacun à partir de sa place dans le dispositif et de sa subjectivité » (Bernard Chimisanas).

Toujours dans cette idée de mettre à disposition différents espaces où l'expression peut se vivre, notre partenariat avec Cultur All a également permis d'ouvrir des possibilités en ce qui concerne la prise en charge individuelle.

Huit étudiants d'une école de commerce ont répondu présents pour, chaque jeudi, venir accompagner un enfant sur des temps scolaires pour ensuite se retrouver en groupe avec les enfants qui participent autour d'activités manuelles ayant pour thème le respect de l'environnement. Faire de l'individuel dans le collectif est une des fonctions de l'éducateur. Pour autant, il n'est pas rare d'entendre les enfants comme les adolescents dire « Vous vous occupez toujours des plus petits ! » (ou inversement). Il s'agissait ici de pouvoir

mobiliser les étudiants sur toute la période scolaire pour établir des binômes : un étudiant – un enfant.

Chaque semaine, ces étudiants se rendent à la maison d'enfants, ils accompagnent l'éducateur pour aller rechercher leur binôme à la sortie de l'école. L'enfant sait que ce jour-là cette personne sera là pour lui. Ils goutent ensemble, réalisent les devoirs puis l'activité manuelle. C'est un moment d'échange, de partage. En maison d'enfants, il arrive souvent que certains enfants ne soient pas dans la juste mesure et/ou ne sachent pas toujours comment se crée la relation ni ce qu'elle contient. C'est l'occasion de leur faire vivre cette expérience dans laquelle il n'y a ni enjeu (ce ne sont ni des professionnels, ni des membres de leur famille) ni passif. C'est parfois l'occasion pour certains enfants de se montrer sous un autre jour. D. (8 ans) est un jeune garçon qui, sur la maison d'enfants, ne cesse d'exposer son mal-être et qui généralement s'engage dans la relation en passant par le conflit. D'après Brunel, « les conflits sont considérés comme provenant d'abord de difficultés relationnelles ». En relation avec l'étudiant, D. ne démontre pas ses difficultés relationnelles, il ne cherche pas à mettre à mal la relation, il s'intéresse, échange. Il se détache de tous « ses démons intérieurs ». Sa seule préoccupation est de profiter de l'instant présent. L'enfant se rend compte que ce qui lui était inaccessible le devient.

« Quand l'autre, grâce à une remarque, un jugement, un récit nous montre quelque chose que nous n'avions jamais vu, dont nous n'imaginions même pas l'existence, c'est comme si la fenêtre par laquelle l'autre regarde et voit le monde s'ouvrait pour nous »

(Francesco Alberani). Au-delà de la maison d'enfants, une sortie est également proposée aux enfants pendant les vacances scolaires. Cette sortie qui est d'ordre culturelle est l'occasion de vivre la relation hors des murs de la MECS, et de mettre en lien ce qui est appris lors de la réalisation d'activités manuelles.

Ce partenariat, comme les autres cités précédemment, ouvre le champ des possibles, là où la quotidienneté n'est pas suffisante. De par leur parcours atypique, les enfants et adolescents accompagnés dans le cadre de la protection de l'enfance n'ont pas toujours eu l'occasion de développer leur potentiel. Même si la maison d'enfants fait contenance et étaye la continuité éducative pour permettre l'évolution de chacun, cela ne doit pas se limiter à la vie quotidienne et doit se développer et s'ouvrir à d'autres lieux avec d'autres personnes.

Comme on a pu le voir tout au long de cette expérience, c'est en proposant des espaces d'expressions où on

expérimente que l'on prend confiance en soi. « Il s'agit de trouver suffisamment de confiance en soi, en l'autre et dans la situation pour oser s'exprimer sur les faits, son ressenti émotionnel, ses besoins, ses demandes. » (Lenhardt In Grivel).

Sachant que « les émotions et leurs expressions sont un facteur de socialisation et de distinction sociale » (Elias), nous comprenons pourquoi il est important de mettre l'accent sur un accompagnement éducatif qui prend en considération la gestion des émotions.

La maison d'enfants est un lieu où « technicité rime avec humanité », où le savoir-faire des professionnels doit s'étendre hors des murs pour se réinventer et permettre aux enfants, adolescents et familles accompagnés de s'inscrire dans la société.

Fort de cette expérience, de nouveaux projets sont imaginés et amenés à se développer sur l'année 2019.

Alors, oui, la maison d'enfants est sans cesse en mouvement.

La participation des usagers

2018, déjà 16 ans que la loi 2002-2 a été promulguée et ses décrets d'applications parus.

Le thème qui nous intéresse tout au long de ce développement est la participation des enfants accueillis et de leurs familles au projet de service, de l'établissement et de l'association.

Quelle place leur avons-nous laissée en 2018 afin qu'ils puissent exprimer leurs opinions librement sur les décisions de fonctionnement qui les concernent directement ? Quels outils avons-nous mis en place, quelles pertinences et quelles améliorations pour 2019 ?

La maison d'enfants Carnot au même titre que les autres maisons du Home des Flandres tient particulièrement à travailler avec les familles et cela s'est poursuivi en 2018 et se renforce en 2019.

A défaut d'avoir mis en place un conseil de vie sociale qui ne semble pas pertinent compte tenu du turn over des familles, nous avons opté pour d'autres formes d'instances d'expression et de participation.

Les groupes d'expression :

Plusieurs fois dans l'année nous avons invité les parents à des groupes d'expression à la maison Carnot. Nous leur avons proposé chaque fois un repas, une réunion et un temps d'activité collectif en notre compagnie et avec leurs enfants.

Le repas, espace informel d'échange et de communication permet de briser la glace et de favoriser l'expression de chacun. C'est aussi pour nous un

support d'observation de la relation parents/enfants.

A l'issue de ce petit moment convivial très apprécié de tous, nous passons à une réunion durant laquelle l'institution informe les parents sur les projets actuels : travaux actuels, investissements futurs mais aussi sur les outils de communication que nous mettons en place et qui leur sont destinés. Nous les informons aussi sur l'avancée de notre réflexion quant au nouveau projet d'établissement. Nous suscitons leurs opinions et leurs remarques. Le 3^e temps de la rencontre est un moment d'animation où l'enfant et ses parents participent à une activité soutenue par un professionnel : un jeu, un atelier. Il est intéressant de remarquer que des échanges se font entre parents et que des liens se tissent. Il y aura là peut-être matière à réflexion afin d'envisager de nouveaux projets dans le cadre de l'expression et de la participation des familles. Nous pourrions par exemple envisager les camps familles. L'illustration de la participation des usagers dans le cadre précédent peut se faire à travers l'exemple suivant : lors d'une réunion avec les parents, nous leur présentons un document intitulé : « formulaire de plaintes et réclamations » qui leur est destiné. Il doit leur permettre de nous communiquer les dysfonctionnements. Madame D. nous fait remarquer après un moment d'hésitation que le mot « plainte » lui semble fort et exagéré et qu'il relève du champ judiciaire. A ce moment des échanges se font afin de trouver un terme plus adapté et moins tranchant. La remarque de cette dame obligera à revoir la dénomination de ce document.

Les groupes de parole enfants :

Une fois par mois les groupes d'enfants Licornes du 1^{er} étage et Stroumph du second étage sont réunis en présence du chef de service et d'un éducateur.

C'est l'occasion pour les enfants de faire l'apprentissage de la prise de parole, de l'écoute et du respect de l'autre.

Les deux groupes sont friands de ce type de rencontres et les plus grands ont souvent déjà préparé leurs doléances. Durant ces moments nous abordons des problèmes de fonctionnement, nous échangeons sur la qualité des repas, nous livrons aux enfants des informations sur l'organisation des vacances à venir ou sur des travaux en perspective. Nous reprecisons aussi certaines règles de vie.

Ces temps d'échange durent en général un demie heure. Nous nous rendons compte que ce temps est court car les enfants semblent intarissables sur les sujets à discuter. Nous abordons aussi des thèmes de société tel que le racisme, la laïcité etc... C'est un temps très important car il met l'enfant en position d'acteur, de participant à la vie collective. Nos échanges sont relayés en réunion d'équipe et nous permettent d'être attentifs sur certains points et de réajuster des organisations ou des fonctionnements.

Dès lors que la parole de l'enfant est respectée, il se livre, il échange, il participe. Fin 2018, un nouveau cuisinier est arrivé sur la maison d'enfant et participe systématiquement aux deux réunions. Ce temps d'échange lui permet d'avoir des retours sur ses menus et éventuellement de réadapter ses

propositions. C'est aussi l'occasion d'aborder des notions de cuisine et de vocabulaire (fruits, légumes, viandes etc...) Nous nous livrons à un tour de table ludique : « quel est le plat que tu as moins aimé et celui que tu as préféré durant la semaine écoulée ? »

En 2019, il est prévu dans le groupe des plus grands qu'un délégué différent soit nommé pour chaque réunion. Il aura pour mission de recueillir auprès des autres enfants de son étage leurs points à aborder lors de la prochaine réunion. Il présentera l'ordre du jour et prendra des notes sur le cahier lors de la rencontre. Le groupe choisira ensuite le prochain représentant. C'est tout doucement que les enfants expérimentent la vie démocratique et deviennent des acteurs au sein de la maison Carnot. Notre souhait est de les amener progressivement à proposer des organisations et des fonctionnements adaptés.

Le contrat de séjour :

Procédure incontournable dans le cadre des accueils, il nous permet un échange de première instance avec les familles sur leurs attentes. Qu'il s'agisse des objectifs d'accompagnement de leurs enfants ou des modalités de nos collaborations à venir ce document contractuel pose les fondements de la participation de la famille au projet de son enfant. La signature tripartite (famille, enfant, institution) ainsi que celle des avenants venant préciser le projet, symbolise l'approbation de l'utilisateur et son adhésion.

Au-delà de la procédure, c'est un formidable support d'échange sur la situation et l'accompagnement proposé. En effet préalablement à la

conduite de projet (ou synthèse) l'éducateur en charge de la situation se doit de rencontrer les parents et l'enfant afin de valider les objectifs de travail de l'avenant au contrat.

T MEKEDDEM – Chef de service

L'implication des familles : l'atelier socio esthétique.

L'atelier socio-esthétique a pour but de proposer une prise en charge différente des jeunes accueillis et de leur famille. Les séances, participants et objectifs, sont définis en équipe selon les problématiques observées et selon le travail à mener avec le jeune et/ou sa famille.

La socio esthéticienne est une professionnelle apportant un regard complémentaire dans le travail du lien parent enfant à celui de l'équipe éducative. C'est un outil pour impliquer le parent dans le bien-être de l'enfant et qui lui permet de se positionner comme adulte de référence. C'est aussi le moyen de pouvoir impliquer les familles dans la vie de leur enfant en institution et de leur permettre de partager des temps forts et intimes avec ces derniers. L'objectif est pour le parent de poser un regard sur son enfant, sur son hygiène et sur son bien-être. La finalité est bien d'arriver à en prendre soin et à repérer, sentir les émotions qu'il peut éprouver au cours des séances. Il y a un véritable échange (essentiellement à travers les gestes et les regards) entre le jeune et son parent. Ainsi, il est possible pour certains jeunes de regagner confiance en leurs proches car ces derniers arrivent à laisser leur problématique de côté au profit du bien-être de leur enfant. Bien que ces séances soient destinées aux jeunes, elles ont également un impact sur le

parent. Ce dernier peut être confronté à des émotions et sensations qui lui permettent ainsi d'engager un travail de fond sur leur histoire commune. En effet, le contexte dans lequel est plongé le parent (musique douce, salle aménagée pour cet atelier) l'amène à lâcher prise afin d'accompagner son enfant lors de la séance.

N. socio esthéticienne raconte : « Au début de la séance, madame était tellement speed que Jason n'arrivait pas à se détendre et était tout crispé. Nous avons fait une pause avec madame, on s'est concentré sur la musique et sur la respiration. Madame a posé ses mains au-dessus de son enfant et s'est laissé emporter par la musique. Elle a fondu en larme et a pris le temps d'effectuer les soins délicatement. A la fin de la séance madame a verbalisé que cela ne lui était jamais arrivé. Jason et sa maman, se sont pris dans les bras et ont pu s'échanger des mots doux et des « je t'aime. »

L'action se poursuivra en 2019 avec d'autres ateliers parents enfants. Nous envisageons la création d'un atelier de confection de cosmétiques bio et maison (gommages, crèmes de jour, masques, etc...) à faible budget.

Par ailleurs, une réflexion est menée pour savoir comment convier un papa et son fils lors de séances individuelles.

Amaury H – Educateur Spécialisé

Le camp d'été :

Les périodes de vacances sont des moments forts à la maison d'Enfants Carnot.

Séjours à la ferme, colonies de vacances, accueils au centre de loisirs, camps, ponctuent les vacances scolaires des jeunes que nous accueillons et font partie intégrante du projet de l'enfant.

En ce qui concerne le camp, l'équipe éducative commence à prospecter pour organiser ce temps de vacances estival dès le mois de Janvier. Il se déroule pendant une période de deux semaines en alternance avec la maison du Brun Pain, soit en juillet, soit en août.

L'équipe de camp est composée de quatre éducateurs dont un responsable de camp, pour un groupe mixte de 12 enfants âgés de 6 à 13 ans.

Elle s'attache à trouver un lieu en camping, avec location de mobil-home et centre aquatique, pour que chaque enfant profite d'un moment de repos, de détente, de jeu mais également d'ouverture culturelle sur la région visitée afin de susciter la curiosité et l'épanouissement de chaque enfant.

L'enfant est toujours très impatient de savoir s'il participe au camp. Il est au centre du projet et participe à toutes les étapes de son élaboration afin qu'il soit moteur et acteur de sa réussite.

Le camp se prépare en amont.

L'enfant et sa famille sont invités de manière conviviale autour d'un goûter pour un « power point » à propos du camp. L'équipe de camp est présente ainsi que le groupe d'enfants. Elle expose la situation géographique du lieu de vacances, un visuel du camping,

de l'hébergement et de la piscine mais également les activités ludiques et culturelles qui vont être proposées aux enfants durant ce séjour.

Par le biais de la communication de ces informations les parents sont rassurés et contents de savoir que leur enfant passera un bon séjour. Ils nous disent très souvent : « est-ce que je peux venir avec vous ? ».

Ces périodes de vacances sont autant de souvenirs qui figurent dans l'album de vie de l'enfant.

Notre projet pour 2019 est le partage de ces moments riches en émotions avec l'enfant et sa famille.

Véronique S – Educatrice spécialisée

« La Kermesse c'est COOL ! » *

**paroles d'enfants*

Depuis quelques années, les maisons Brun Pain et Carnot organisent une Kermesse commune lorsque les beaux jours arrivent.

Cet événement permet aux familles et partenaires extérieurs de venir partager un moment convivial sur le lieu de vie des enfants.

Les parents reçoivent une invitation à laquelle ils répondent à l'aide d'un coupon qu'ils nous retournent.

Le repas est varié afin que chacun, quelle que soit sa croyance, puisse le partager. Tenir compte de la diversité est une des valeurs défendues par notre association.

Ce repas est partagé entre les parents, les enfants, les équipes pluri-professionnelles des maisons.

Ce moment est propice à l'échange, à la création de lien entre les

professionnels et la famille. Il permet de passer un moment sympathique tous ensemble. C'est vraiment un moment festif qui se veut fédérateur.

Puis vient le moment des différents stands tenus par les équipes pluri professionnelles où il est proposé aux enfants mais également aux parents de participer et de profiter des différents loisirs. Il arrive parfois que certains parents proposent leur aide pour tenir un stand. Cela leur permet de se sentir impliqués et de tenir une place aux yeux de leurs enfants.

Pour finir cette journée, les parents proposent régulièrement leur aide pour débarrasser les tables et ranger le matériel.

C'est un événement très apprécié par l'ensemble des professionnels et des familles. Il serait intéressant l'an prochain de constituer un groupe de parents volontaires et disponibles. Ils pourraient participer aux différentes réunions de préparation de la Kermesse. Ainsi, ils nous livreraient leurs suggestions sur l'organisation de la fête et l'aide qu'ils pourraient nous apporter.

Mathieu Q. - Adrien C. éducateurs spécialisés

De la prise en charge thérapeutique à la participation

Cette année, la maison d'enfants Carnot a légèrement assoupli le fonctionnement du lieu de vie réservé aux enfants. Nous avons souhaité que des parents participent à des moments du quotidien avec leur enfant.

Une jeune maman qui bénéficiait d'un droit de visite à l'égard de sa fille au sein de notre structure, est régulièrement venue. Un travail relatif à la fonction

parentale a conjointement été mené par notre psychologue et l'éducateur en charge du suivi.

A la suite de cette étape de l'accompagnement, nous avons jugé intéressant pour la progression de la maman dans son rôle de parent de lui permettre la réappropriation des gestes du quotidien envers sa fille.

Ainsi, elle a été autorisée à effectuer la toilette de sa fille à l'étage dans une des salles de bain du groupe d'enfants.

Cette expérience a été très profitable puisqu'à partir de nos observations relayées au magistrat, les droits de visite ont été augmentés pour un droit hors des murs.

La salle famille : un espace dédié à la collaboration avec les familles.

En 2018, Le Home des Flandres au sein de la maison Carnot a réaffirmé de manière concrète sa volonté de faire participer les familles au projet associatif. Ainsi, un nouvel espace de rencontres avec les parents a été créé au sein de la structure : la salle famille.

Plus accueillante, plus chaleureuse cette pièce aménagée d'un espace de jeux pour enfants, d'un coin détente, se veut tournée vers la modernité. Elle est devenue le lieu incontournable pour recevoir les parents, leurs enfants et les partenaires sociaux. Ensemble nous y élaborons les projets d'accompagnement des enfants accueillis.

Conclusion :

Les différents outils développés à la maison Carnot, s'inscrivent clairement dans la droite ligne des orientations de la loi 2002-2 sur la participation au

projet des personnes accueillies et de leur famille.

L'ensemble des moyens utilisés, leur variété, doit permettre à chacun de trouver un espace de parole, de liberté adapté, afin de s'exprimer.

Chaque jour nous améliorons l'existant tout en ayant de nouvelles propositions pour 2019.

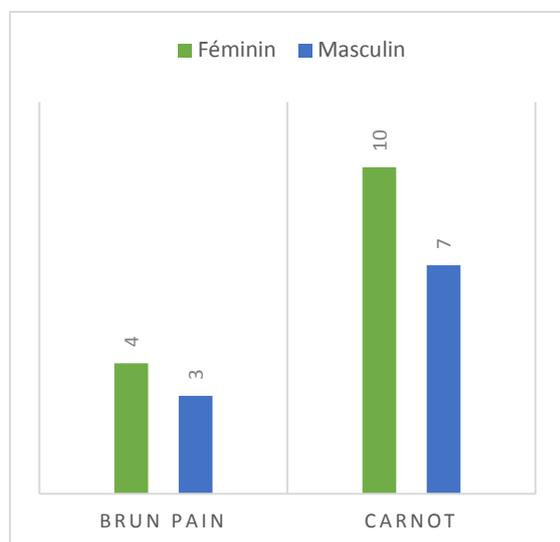
Nous aimerions vraiment que davantage de parents puissent s'investir dans ces moments partagés avec leur enfant sur notre structure. L'expérience nous montre que ces temps participent à (re)construire la fonction parentale.

Le placement d'un enfant n'est pas une fin en soi mais une étape compliquée dans la vie familiale. Il doit servir aux uns et aux autres à restaurer le lien, à réapprendre à vivre ensemble à s'aimer sans se faire mal. Toute l'équipe du Home des Flandres et de la maison Carnot est là pour accompagner parents et enfants dans cette voie.

.

1.1 Les Admissions

Nombre d'admissions



Nombre d'admissions

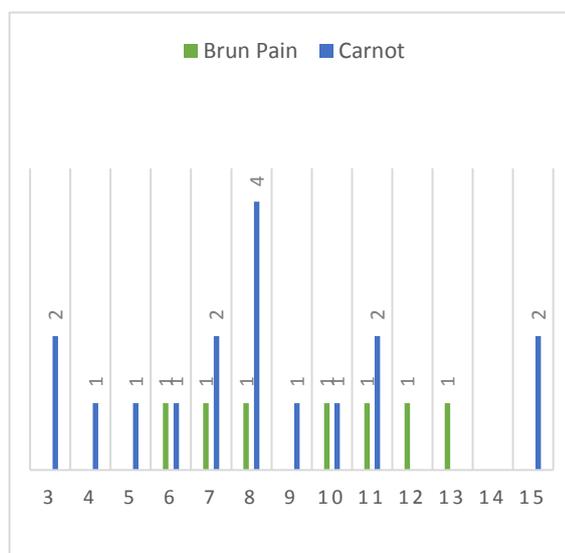
Si pour l'année 2017, nous avons eu un turn-over sensiblement identique sur les deux maisons, il en est tout autre en cette année 2018.

En effet l'important travail réalisé dans l'accompagnement a enfin permis la concrétisation de projets adaptés et élaborés depuis de longs mois : retours en famille, en établissement spécialisé et en Belgique.

Ceci explique le grand nombre d'accueil qui découle de nombreux départs. Concrètement L'effectif à la maison Carnot a été renouvelé en quasi-totalité.

A l'inverse pour la maison Brun pain, nous restons sur le même nombre d'accueil qu'en 2017.

Âge à l'admission



Âge à l'admission

Concernant les demandes d'admission Nous avons été sollicités pour toutes les tranches âges.

Néanmoins nous constatons une augmentation du nombres d'admissions d'enfants de 3 à 5 ans.

En capacité d'accueillir ce jeune public, l'équipe de Carnot y a répondu favorablement.

La tranche la plus représentative de l'établissement est celle entre 6 et 11 ans.

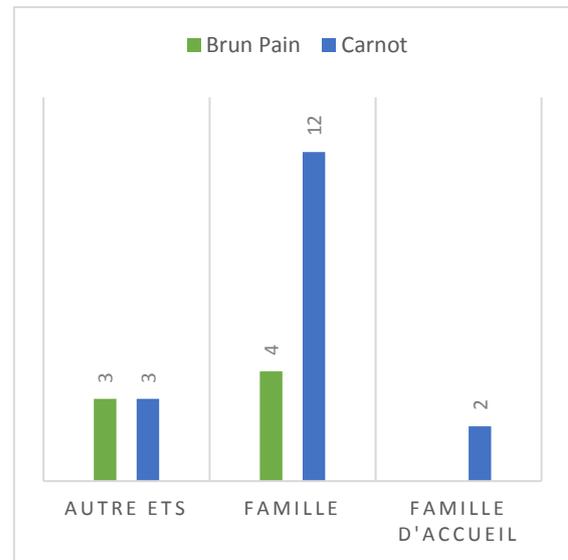
Origine à l'admission

La majorité des enfants accueillis sont issus de leur famille, ce qui reste une constante depuis plusieurs années.

Dans un souci de rapprochement géographique, 6 enfants venant d'un autre établissement ont été accueillis dans l'établissement BPC. Cette réorientation s'est effectuée pour travailler la parentalité.

Deux enfants proviennent d'une famille d'accueil, l'adolescence amène l'enfant à manifester des comportements qui bousculent les codes et les règles. La maison d'enfants est alors un lieu ressource permettant de s'inscrire dans un lieu neutre sans trahison ou conflit de loyauté.

Origine à l'admission

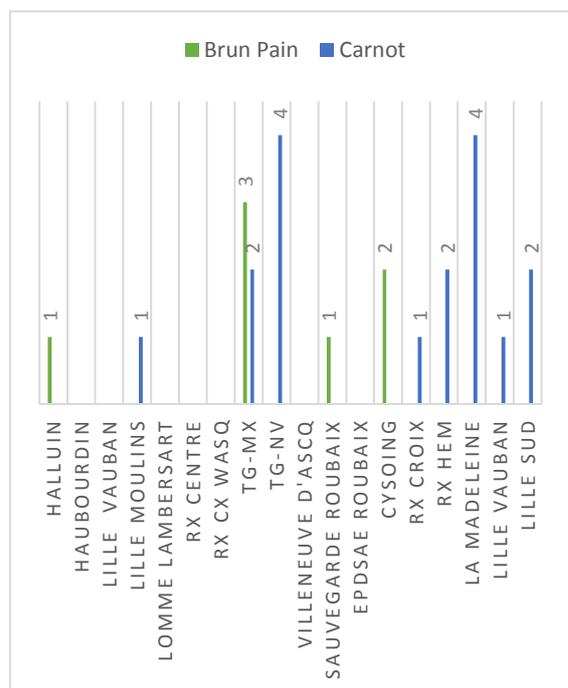


Origine géographique

Comme les années précédentes, l'établissement travaille principalement avec la DT MRT. La proximité avec les familles nous permet d'afficher clairement notre volonté de travailler la parentalité et le projet de l'enfant dans sa globalité. N'étant pas trop éloignée, il est alors plus facile pour la famille de se mobiliser et de répondre aux différentes sollicitations des professionnels pour s'inscrire dans leur fonction parentale.

Toutefois nous travaillons aussi avec la DT de Lille car géographiquement certaines UTPAS sont proches des maisons d'enfants et donc accessible aux familles.

Origine géographique



Statut à l'admission

Le statut de la garde à l'ASE reste prépondérant. Cette année nous pouvons constater que le nombre d'OPP a doublé. La loi de mars 2016 prévoit une organisation du repérage et du traitement des situations de danger et de risque de danger pour l'enfant. De plus Marie Paule MARTIN BLACHAIS affiche dans son rapport du 28 février 2017 101 actions autour de 3 objectifs :

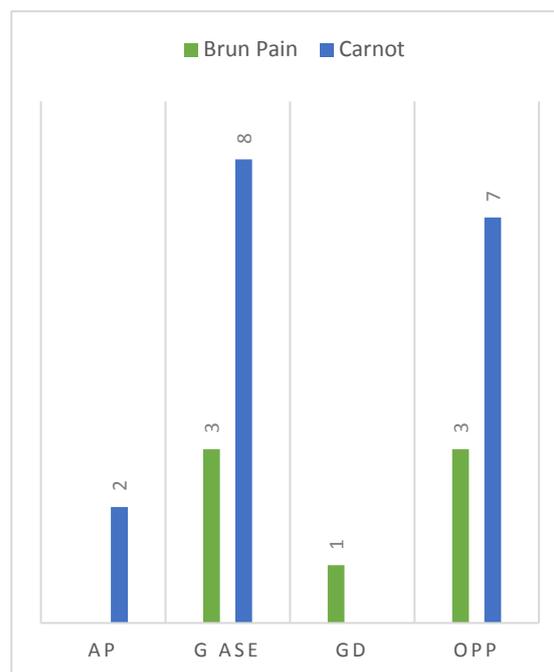
- Une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant et de ses droits,
- L'amélioration du repérage et du suivi des situations de danger et de risque de danger
- Le développement de la prévention.

Le nombre de placement direct reste comme les années précédentes infime. Pourtant lorsqu'il s'agit de garantir la continuité de l'action éducative et le parcours de l'enfant, il nous semble parfois intéressant de ne pas mandater de nouveaux professionnels.

Le placement en garde directe avec maintien de la mesure d'AEMO est alors une alternative intéressante qui mériterait de se développer davantage.

Enfin nous constatons que les accueils provisoires ne sont que très peu en hausse malgré la volonté du conseil départemental de confier l'enfant sans judicialiser

Statut à l'admission

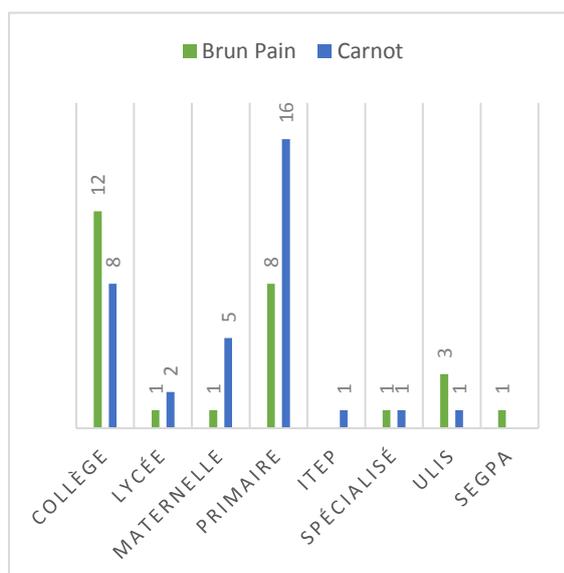


1.2 A propos des enfants et des jeunes accompagnés durant l'année.

Répartition par sexe



Activités scolaires



Répartition par sexe

Cette année nous avons été amenés à accueillir plus de jeunes filles de 10 à 15 ans et plus de garçons de 3 à 11 ans.

Sur les deux maisons la mixité existe jusque 12 ans. Au-delà de cet âge la maison Carnot accueille des adolescentes, celle du Brun Pain des adolescents.

La configuration des chambres de la maison Carnot ne favorise pas la mixité. En effet il n'y a pas de chambres individuelles et les chambres sont d'une capacité de deux ou trois contrairement à la maison Brun Pain qui dispose de 5 chambres individuelles.

Activités scolaires

Majoritairement les enfants sont inscrits dans les collèges et écoles élémentaires. Nous avons eu 3 adolescents en lycée cette année. Nous privilégions l'inscription dans plusieurs établissements publics mais aussi privés proches des services au prix d'une mobilisation importante pour les conduites. L'établissement se détermine avec le parent lorsqu'il s'agit de se prononcer sur le secteur public ou privée. Nous travaillons avec les mêmes établissements scolaires depuis plusieurs années ce qui crée une relation privilégiée avec les enseignants au bénéfice des enfants. Nous entretenons cette relation en invitant les enseignants depuis 2016 lors de la chandeleur sur la maison Carnot.

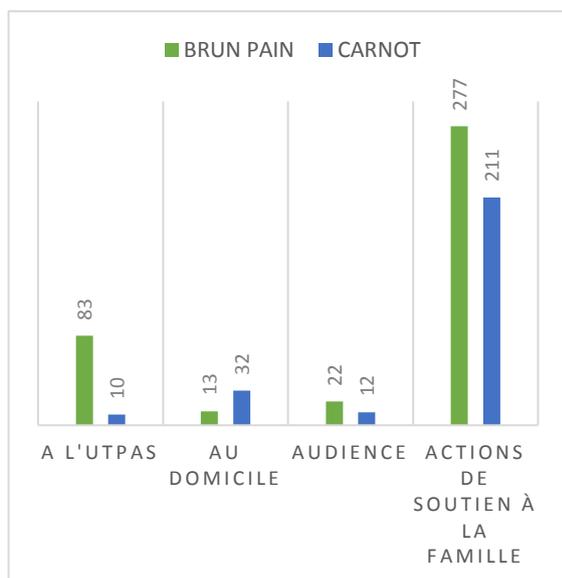
Cette année, nous constatons une légère augmentation du nombre d'enfants qui bénéficient d'un enseignement spécialisé. Il faut savoir que pour les orientations en classe ULIS élémentaire seule l'inspectrice décide de l'attribution de l'école élémentaire. Les enfants d'une même fratrie ne peuvent pas se retrouver au sein de la même classe ULIS. Deux enfants qui sont arrivés en cours d'année ont dû

patienter plus d'un mois pour être de nouveau scolarisés et bénéficier d'une place en classe ULIS.

Nous avons moins d'enfants scolarisés en ITEP cette année. Il est compliqué pour ces enfants d'être hébergés en MECS de par la nécessité d'une prise en charge individualisée. Nous avons travaillé à la réorientation dans des établissements spécialisés dans l'intérêt du projet de ces enfants.

Le partenariat avec les écoles est essentiel, il arrive de plus en plus régulièrement que nous soyons obligés de co-construire des projets spécifiques pour certains enfants qui mettent à mal le système scolaire.

Rencontres et accompagnements avec les familles

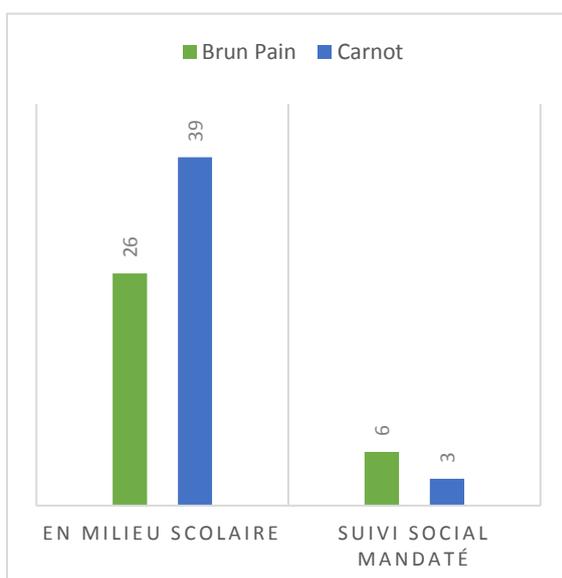


Rencontres et accompagnements avec les familles

Cette année, nous constatons une nette augmentation des rencontres à l'UTPAS et des actions de soutien à la famille. En effet en 2018 nous avons revu notre mode d'accompagnement. En fonction de l'ordonnance les familles peuvent venir sur la structure pour partager le quotidien de leurs enfants. Des ateliers parents se sont également développés tout comme la mise en place d'action collectives (chemin de parents pour la maison du Brun Pain)

De plus les éducateurs sont amenés à organiser et à encadrer grand nombre de visites médiatisées. Aujourd'hui nous ne pouvons pas aller au-delà de ce que nous réalisons car cela nécessiterait davantage de moyen humain. En ce qui concerne les visites à domicile, elles sont en légère baisse. Il faut dire que le travail doit d'abord débiter sur la MECS pour ensuite aller s'inscrire à domicile. Aujourd'hui lorsque nous mettons en place des Visites à Domicile (VAD) c'est que nous souhaitons évaluer la possibilité de projeter la mise en place d'une Mesure de Suite d'Accompagnement à Domicile (MSARD) ou que nous commençons à travailler la possibilité d'un retour à domicile.

Suivis extérieurs sans les familles



Suivis extérieurs sans les familles

Certaines situations familiales étant de plus en plus complexe, nous constatons que l'ouverture des droits d'accueil ou de rencontre peut être réduite ou limitée.

Nous observons que l'accompagnement des enfants sans les familles ne concerne que les situations où le cadre du placement ne nous permet pas de solliciter le parent pour les démarches scolaires ou rendez-vous extérieurs. Pour autant l'éducateur tient informé la famille de ce qui s'est dit. Sur l'établissement 6 enfants (3 au Brun Pain, 3 à Carnot) font l'objet d'une Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE). Nous rencontrons les professionnels qui exercent ces mesures

Séjours vacances et retours en famille

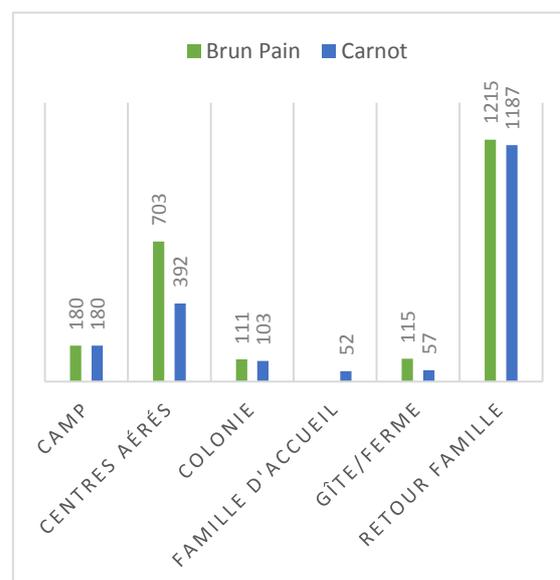
Ce graphique nous indique le nombre de journées de loisirs ou de retour en famille.

Il est important pour l'équipe de diversifier les loisirs et séjours des enfants. Nous travaillons avec deux familles d'agriculteurs, chez qui les enfants ont leurs repères et apprécient de s'y rendre.

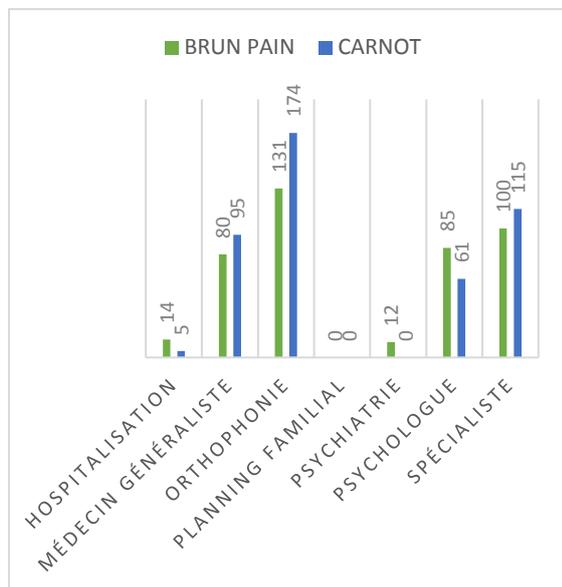
Nous avons aussi des enfants qui ont eu besoin de séjour en colonies spécialisées ce qui engage un investissement onéreux.

Les retours en famille sont en légère baisse par rapport à l'année précédente en raison de situation, pour lesquelles le magistrat n'autorise pas de retour au domicile. De plus en plus d'enfants rencontrent leur famille, uniquement, dans le cadre de visites médiatisées ce qui change la dynamique de groupe car beaucoup d'enfants restent sur les maisons le week-end.

Nombre de journées



Nombre de consultations ou rendez-vous extérieurs



Suivis médicaux et paramédicaux extérieurs

Le suivi psychologique est en légère baisse cette année. Ce n'est pas une question de besoin moindre mais une réalité de terrain qui ne permet plus aux enfants d'accéder à un suivi psychologique sans délais d'attente important.

Il faut compter en moyenne 1 an pour que l'enfant puisse être pris en charge en CSM. Le suivi psychiatrique concerne 1 enfant pour qui il a fallu alterner entre consultation, équipe mobile et hospitalisation à Nicolas de STAEL.

Les rendez-vous en médecine générale sont en légère hausse.

Nous avons systématisé le fait que l'enfant puisse dès l'entrée bénéficier d'un bilan de santé. En ce qui concerne l'orthophonie les besoins sont toujours aussi importants ; Dans la mesure où nous accueillons des enfants et adolescents en grande précarité, l'accès au soin n'est pas toujours leur priorité. C'est souvent lors du placement que ces suivis se mettent en place et prennent sens pour l'enfant et sa famille.

Accompagnements psychologiques à l'interne

Au cours de l'année 2018, les évolutions des accompagnements ont amené à déployer de nouvelles activités. Ainsi, l'engagement dans une MSARD a permis de mettre en place un suivi des enfants à leur domicile ainsi que des réunions avec la famille pour suivre ce retour au domicile. Par ailleurs, des situations d'accueil de fratrie sur plusieurs structures du Home des Flandres nous ont conduits à organiser des rencontres fratrie animées par plusieurs psychologues. Ces nouvelles modalités d'accompagnement viennent enrichir la pratique qui reste attachée à l'accompagnement des enfants et des familles sur un plan clinique (entretiens individuels) et à la participation du travail en

équipe pluridisciplinaire, au cours de réunions de synthèse et des conduites de projets. De plus, l'évolution des missions des éducateurs, au profit de coordinateur de projet, implique la participation de ceux-ci à plus de rencontres avec les familles et les enfants qu'auparavant, venant ainsi créer de nouvelles façons de travailler ensemble en équipe. Enfin, l'évolution des MECS nous donne à accompagner de plus en plus de visites médiatisées, ce qui est une autre façon d'accompagner l'enfant vers son parent, et de pouvoir en reparler par la suite ; la psychologue s'est donc engagée dans ces visites médiatisées, sur des situations particulières.

Ainsi, au total, au cours de l'année 2018, 149 entretiens individuels avec les enfants se sont réalisés, dans le cadre de suivi régulier pour certains, ou selon la demande pour d'autres.

10 rencontres fratrie avec la collaboration des autres psychologues des maisons d'enfants ont pu avoir lieu, augmentant l'analyse des relations familiales et permettant de mettre en mouvement la dynamique dans ces fratries.

6 bilans ont été réalisés, toujours en lien avec un questionnement émanant le plus souvent de l'équipe ou de l'école.

Concernant les parents, on compte 5 entretiens individuels (parent et psychologue) mais aussi 8 entretiens parent-enfant- psychologue, 8 entretiens parent-éducateur-psychologue, 8 entretiens parent-enfant-psychologue et 14 entretiens parent-enfant-éducateur-psychologue. Ce sont les situations et leurs évolutions qui conduisent l'équipe à proposer l'une ou l'autre de ces modalités qui s'adaptent donc en fonction des besoins manifestés. Enfin, dans une situation, ce sont des repas qui étayent la rencontre mère-fils ; 7 ont eu lieu en 2018.

10 visites médiatisées, la plupart en UTPAS, ont été accompagnées.

La psychologue s'est engagée dans le suivi d'une mesure de suite et d'accompagnement au retour à domicile et

a mené 3 entretiens au domicile pour rencontrer les enfants et autant de réunions avec les adultes composant cette famille.

Pascaline Delhaye – Psychologue

Maison Brun pain

Le travail de la psychologue à la maison Carnot s'articule autour de trois axes :

- la clinique des enfants accueillis, l'étayage du lien à leur famille et le soutien à la parentalité

- l'apport du regard et de l'analyse théorico-clinique à l'équipe pluridisciplinaire, travail autour des postures professionnelles

- le travail transversal institutionnel en lien avec les valeurs et projets de l'association.

Au niveau clinique, la psychologue a connaissance de la situation de chaque enfant, a pu le rencontrer et échanger autour de son vécu au sein de la maison Carnot et/ou de son parcours (non quantifiable mais conséquent).

Selon les besoins de l'enfant, elle peut proposer un suivi afin de travailler la mise en perspective de son histoire et la compréhension du placement. Le travail d'élaboration autour de la souffrance ressentie pour passer des maux aux mots est primordial. Les entretiens psychologiques individuels (118) avec les enfants peuvent parfois se décliner en entretien psycho-éducatifs quand cela est opportun. Le soutien psychologique peut être ponctuel ou plus soutenu. Le côté formel n'est qu'un aspect de l'accompagnement. Les supports tels le goûter, le repas, les activités manuelles, les jeux ludoéducatifs ou la pâtisserie peuvent être un facilitateur de lien sécuritaire, de partage informel mais néanmoins contenant et riche d'apprentissages (non quantifiable mais conséquent).

La psychologue participe au relais psychologique au départ de l'enfant et à l'orientation (12) en prise en charge externe (psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, ...).

La psychologue propose des entretiens fratrices (concerne plusieurs RDV pour 5 fratrices) avec divers supports (gouter, jeux, dessins, ...). Ces temps se font avec un éducateur ou avec une/des psychologues d'autres services du Home où les enfants sont accueillis.

Elle met en place des entretiens parent(s)-enfant(s) seule, avec un éducateur ou une collègue psychologue (Plusieurs RDV pour 9 parent(s)) sur le service ou en VAD. Différents supports sont proposés, notamment le jeu « Chemin de parents ».

Les entretiens familiaux avec les parents ou figures parentales (7) sont un étayage pour la relation. Ils visent à donner sens, mettre en mot et travailler le lien qu'il soit à nourrir, assouplir ou épanouir.

Les entretiens psycho-éducatifs avec l'enfant, la fratrie et/ou la famille sont un support intéressant dans la compréhension et l'étayage de l'enfant, son histoire, son vécu et sa sphère familiale.

Les visites à domicile dans le cadre du service de suite sont une continuité dans la prise en charge, l'accompagnement et la guidance parentale. Ces entretiens psycho-éducatifs semblent garants d'un retour mesuré et sécurisé.

La psychologue s'implique également dans l'accompagnement et l'éclairage de *l'équipe pluridisciplinaire* lors d'échanges informels non quantifiables mais conséquents et dans des espaces institutionnalisés comme la réunion d'équipe pluridisciplinaire (présence à toutes). Elle travaille en étroite collaboration avec la directrice et en binôme avec le chef de service toujours dans le croisement de regards indispensable à l'éthique et la déontologie de l'accueil et du projet de l'enfant. Ces échanges enrichissent la compréhension de la problématique de l'enfant et donc amènent une certaine créativité dans l'accompagnement adapté aux difficultés de l'enfant et de sa famille.

L'analyse des problématiques individuelles de trajectoire de vie ou groupales du

quotidien permet de croiser et d'enrichir les regards, de singulariser la prise en compte et d'affiner la prise en charge et le projet de l'enfant.

L'apport théorique apporte sens et distance. La psychologue s'essaye à faciliter la bascule théorico-clinique amenant des pistes éducatives pratiques.

Elle participe à la construction des projets, d'ateliers, aux synthèses, rendez-vous partenariaux, groupes d'expression, du groupe d'analyse de pratiques (présence à tous).

Dans *la sphère institutionnelle*, la psychologue se tient informée des directives et des projets de l'association par les réunions de direction et tend à les porter dans le service Carnot.

Elle participe à la revue de processus, aux réunions des psychologues, aux réunions de projet, groupes de parole.

Elle organise et coanime des groupes de parole autour de la prévention, l'éducation à la santé avec le centre de planification en lien avec le projet Vievas.

Ainsi, pour maintenir une *pensée au travail* la psychologue participe régulièrement à des formations externes et intra, à des conférences et colloques.

Enfin, la place de la psychologue se doit d'être, en plus de l'apport en psychologie, une fonction de *garante d'une éthique et d'une déontologie* dans l'accompagnement menant toujours à *l'intérêt supérieur de l'enfant*.

Emilie WANDJI – Psychologue

Maison Carnot

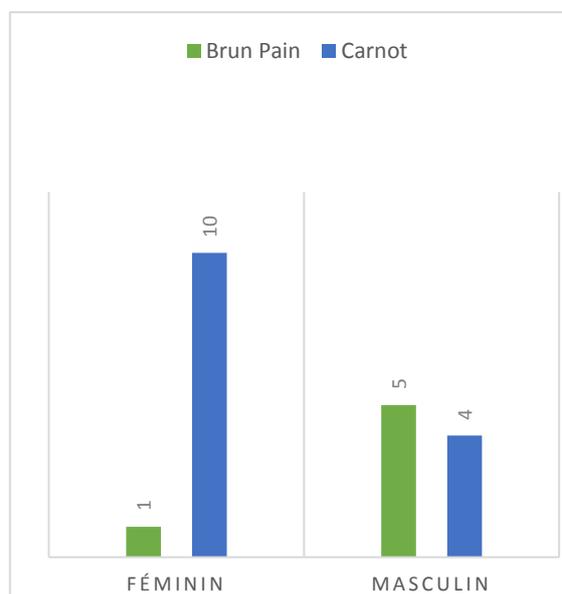
1.3 Les sorties

Nombre de sorties

20 jeunes ont quitté l'établissement cette année.

Nous pouvons constater que de nombreux départs concernent la maison Carnot. Plus de la moitié correspond à l'aboutissement de projets mis au travail depuis plusieurs mois.

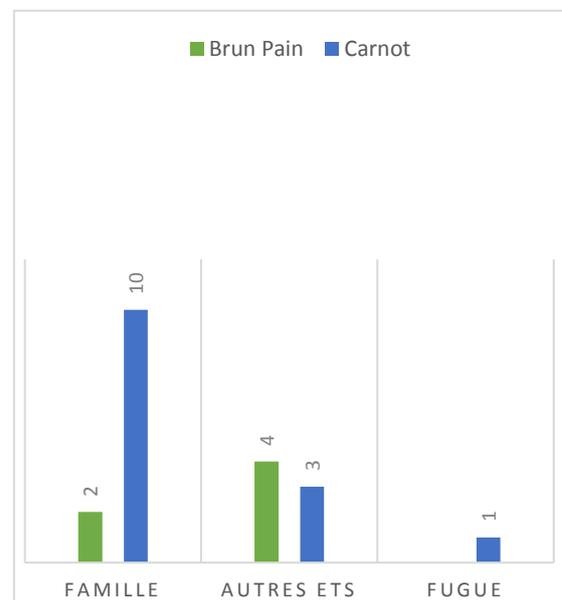
Nombre de sorties



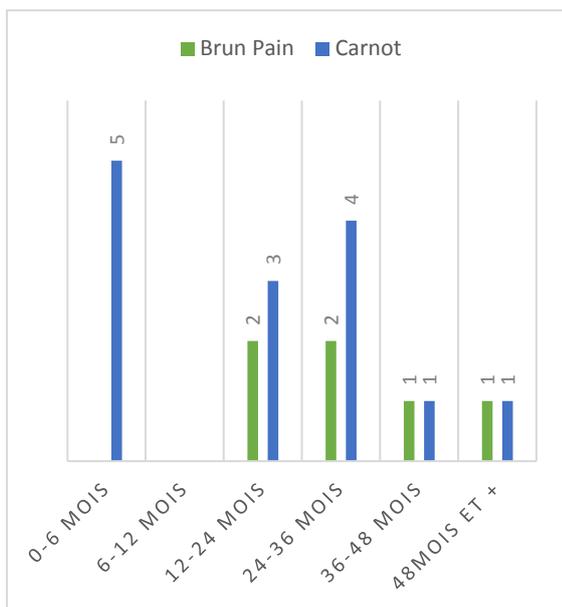
Orientations à la sortie

Majoritairement la maison d'enfants doit être un lieu où nous favorisons la co-éducation le temps que le parent soit en capacité d'exercer sa parentalité. 12 enfants ont pu repartir au sein de leur famille. Pour les 7 autres le retour n'étant pas envisageable nous avons travaillé des orientations vers d'autres établissements, y compris spécialisés, davantage adaptés aux problématiques. La prise en charge en MECS atteignait ses limites. Une adolescente est en fugue. Dans certaine situation la loyauté est telle que le placement ne fait sens que sur une courte durée. C'est à l'ASE de prendre le relais et de poursuivre sa mission de protection malgré la réticence du jeune.

Orientations à la sortie



Durée du placement



Durée du placement

Si les durées de placement semblent toujours trop longues, elles sont pourtant plus courtes aujourd'hui qu'elles ne l'ont été les années précédentes. Pour 50% des enfants sortis le placement aura duré moins de 2 ans, pour 30 % entre 2 et 3 ans, pour 10% entre 3 et 4 ans et 10% au-delà de 4 ans.

La durée de placement varie en fonction de chaque situation. Néanmoins nous pouvons constater que lorsque le placement est préparé et que la famille adhère la durée de placement se réduit considérablement. Là encore le maillage entre chaque professionnel est essentiel pour Co-construire le projet de l'enfant et favoriser la main levée de placement.

Dans d'autres situations il faut davantage de temps pour que chacun retrouve sa place au sein de la structure familiale.

Le Personnel :

Cette année encore, les équipes ont montré une réelle motivation pour s'approprier la totalité des différents outils du Home des Flandres (avenants, grilles d'évaluation, note d'évolution, fiche de suivi etc...) et maîtriser les processus. Les équipes prennent conscience que cela donne une autre dynamique à l'accompagnement des enfants.

Les équipes cheminent, se réinventent pour répondre aux besoins actuels et s'inscrivent peu à peu dans ce que sera le métier de l'éducateur de demain. Chacune de ces impulsions sont accompagnées dans différentes instances de réflexions (analyse de pratiques ou supervision) pour qu'il y ait une continuité, une analyse juste et fine de chacune des situations rencontrées dans le quotidien.

L'association du Home des Flandres a permis au salariés des différentes MECS de s'inscrire dans une évaluation avec le cabinet AEGIST afin de repérer les savoirs, les savoirs faire et d'évaluer les besoins des professionnels pour intervenir au domicile dans le cadre des Mesures de Suite et d'Accompagnement au Retour à Domicile. Cela conduira à l'évolution du référentiel métier.

Deux professionnels du Brun Pain et deux professionnels de Carnot ont pu faire part de leurs expériences, projections, craintes et besoins pour intervenir de façon efficace et sereine au domicile.

Le travail en partenariat

Le partenariat permet aux enfants, ados et familles de s'inscrire hors des murs de la MECS et de découvrir d'autres endroits où ils peuvent bénéficier de soutien adapté répondant à leurs besoins.

Cette année nous avons développé de nouveaux partenariats :

- Association chemin d'école,
- Maison de retraite du clos saint jean,
- Association cultur'all (école de commerce IESEG)

Il est question de s'inscrire dans la relation humaine, le partage pour développer l'estime de soi et les compétences psychosociales.

De plus les enfants et ados ont pu bénéficier et s'inscrire dans les groupes de réflexion en ce qui concerne la prévention santé dans le cadre de la démarche Vie-Vas.

Pour les plus jeunes nous leurs avons proposé de mener cette action par le biais de groupes de parole. Ces derniers ont été animés sur la MECS par une infirmière du SPS de Roubaix et par les éducateurs du Brun Pain.

Pour une pré-adolescente des rendez-vous individuels sont menés. Des besoins spécifiques ont été repérés en ce qui concerne la prise de risque.

Pour les adolescents, une Conseillère Economique Sociale et Familiale (CESF) du Centre de Planification d'Education Familial (CPEF) de Tourcoing a mené avec les éducateurs des groupes de réflexions et d'informations qui se sont déroulés dans les locaux du CPEF.

Les adolescents s'y sont rendus en transport en commun. L'objectif étant de leur faire connaître des dispositifs de droits communs pour qu'ils puissent à l'avenir les utiliser en cas de besoin et s'y rendre de façon autonome.

Cette action est aussi menée auprès de certaines familles d'enfants que nous accompagnons.

Enfin des jeux coopératifs ont été menés et proposés aux enfants et aux familles. Tous s'accordent pour dire que ces actions doivent être poursuivies et développées en 2019.

Pour la maison Carnot, le Centre de Planification d'Education Familial (CPEF) est intervenu à 5 reprises sur l'année 2018 proposant aux enfants des interventions individuelles ou en petit groupe afin de répondre à leurs questions sur la dimension de la vie affective.

L'ambiance des groupes schtroumf et licorne est sereine. Les équipes maintiennent la cohésion de groupe dans le quotidien mais aussi à travers des groupes d'expressions mensuels travaillant les compétences psycho-sociale (discussion, jeux de société adapté...)

La vie du groupe d'enfants

Au Brun Pain même s'il y'a eu une certaine stabilité au sein du groupe, certains enfants et adolescents nécessitent une prise en charge individuelle dès le retour de l'école jusqu'à l'endormissement ce qui met à mal la dynamique et complexifie la prise en charge collective. Même si les dossiers MDPH sont effectifs, les délais d'attente pour être réorienté en établissements spécialisés (ITEP, IME, Etablissement spécialisé Belge...) sont de très longue durée. Malgré la complexité de ces situations, l'équipe tient bon et continue de se mobiliser au travers d'actions collectives et d'ateliers d'expression.

A Carnot, le groupe d'enfants s'est totalement renouvelé en cette année 2018, l'équipe a travaillé dans l'intérêt des enfants et des familles à la réorientation de certains enfants en établissements spécialisés de type ITEP en France ou en Belgique.

Les mouvements de personnel sur Brun Pain et Carnot

- **Janvier 18** : Départ du chef de service de la maison Carnot
- **Février 2018** : embauche de 2 éducateurs Manon à BP et Mathieu à Carnot
 - 1 éducateur passe de l'équipe de Brun pain à Carnot
- **Juin 2018** : embauche d'un homme d'entretien à mi-temps
 - Départ à la retraite de l'animateur des supervisions pour la maison Carnot
- **Juillet 2018** : une maitresse de maison rejoint la maison Carnot dans le cadre d'un contrat aidé Parcours Emploi Compétence (PEC)
- **Aout 2018** : maintien d'une salariée maitresse de maison en CAE dans le cadre d'un PEC sur la maison Brun pain
 - Embauche d'un chef de service pour la maison Carnot
- **Novembre 2018** : départ en retraite d'une maitresse de maison de Carnot
 - Départ du médecin psychiatre qui animait les groupes d'analyse des pratiques sur les maisons Brun Pain et Carnot.
 - Embauche d'une maitresse de maison sur la maison Carnot
 - Embauche d'un Cuisinier sur la maison Carnot
 - Un contrat civique sur la maison Carnot pour l'ouverture à la culture et l'aide aux devoirs

Bénévolat

- Intervention d'un bénévole pour l'aide aux devoirs les mercredis après-midi sur la maison Brun Pain
- Intervention des étudiants de « Cultur'all » pour l'Aide aux devoirs et activités au sein de la maison d'enfants

Formation

- Formation services généraux pour 2 maitresses de maison
- 4 éducateurs ont bénéficié de la formation écrits professionnel
- Hommes d'entretiens Formation habilitation électricité
- 1 éducatrice a participé à la formation troubles du comportement et agressivité
- Formation Excel pour les chefs de services et la directrice
- 13 déc. 2018 Formation incendie au Brun Pain
- 20 déc. 2018 Formation incendie à Carnot
- Travail du projet d'établissement avec les équipes :
 - le mardi 15 mai 2018 : Atelier sur le thème des MSARD de 13h00 à 16h00 à Carnot
 - le jeudi 24 mai 2018 : Atelier sur le thème des Compétences psychosociales de 9h15 à 12h15 à Carnot et groupe de travail sur le thème : la place des familles de 13h30 à 16h15 À BP
 - Le mercredi 13 juin 2018 : Groupe d'expression Brun Pain et Carnot Thème « le travail avec les familles » »
 - Jeudi 14 juin 2018 Journée de service Au Hautmont à Mouvaux « Atelier sur les compétences Psychosociales »
 - le mardi 16 Octobre 2018 : Atelier de travail sur le thème de l'autonomie de 10h00 à 12h00 à Carnot
 - Jeudi 6 Décembre 2018 : Journée plénière Restitution échange en équipe pluri-professionnelle brun pain et Carnot sur la maison Carnot

L'infrastructure et les investissements

Brun Pain

- Portail et Portillon piéton électrique
- Transformation d'un garage en salle d'activité
- Nouvelle organigramme de clés et installation de nouveaux canons

Carnot

- Sécurisation et Rénovation de la façade
- Création d'une salle accueil famille
- Changements des châssis et fenêtre 1^{er} et 2^{ème} étages
- Rénovation peinture de trois chambres

Vie culturelle, éducative et institutionnelle

- Crêpes partie avec les enseignants à la maison Carnot



- Kermesse brun pain Carnot à la Maison Carnot le mercredi 6 juin 2018
- Le goûter avec les familles le mercredi 5 décembre 2018 sur la maison Carnot.
- Fête de Noël le vendredi 14 décembre 2018 sur la maison du Brun pain et sur la maison Carnot

